



Edition du 16/12/2022 – Numéro 28

1. VACCINONS-NOUS !

Au-delà des personnes cibles, tout le monde peut demander à se faire vacciner aujourd'hui.

Professionnels de santé, n'oubliez pas de vous protéger.

La vaccination Grippe et Covid c'est possible ! Et sans test préalable !

Pour plus de renseignements, cliquer sur le lien suivant : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_2022_84_acceleration_des_campagnes_vaccinales_covid_et_grippe.pdf

2. IL N'Y A PAS QUE L'AMOXICILLINE...

La pénurie d'amoxicilline risque de durer, le groupe de pathologie infectieuses de la Société française de pédiatrie, de l'Association française de pédiatrie ambulatoire et de la Société française de pathologie infectieuse de langue française, proposent des alternatives à l'amoxicilline en forme buvable : https://www.infectiologie.com/fr/actualites/penurie-d-amoxicilline-propositions-des-societes-savantes_n.html

3. N'OUBLIONS PAS LE PAXLOVID® :

Pour rappel, il est recommandé d'administrer le Paxlovid® dès que possible après le diagnostic positif à la Covid-19 et au maximum dans les cinq jours suivant l'apparition des symptômes chez les patients cibles, en respectant les contre-indications !

Pour plus de détails, cliquer sur le lien suivant :

- DGS-Urgent n°2022_80 – Dispositif d'appui à la prescription de Paxlovid : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_no2022_80_-_dispositif_d_appui_a_la_prescription_de_paxlovid.pdf
- Annexe du DGS-Urgent n°2022_80 – Prescrire le traitement antiviral Paxlovid : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_no2022_80_-_annexe_prescrire_le_traitement_antiviral_paxlovid.pdf
- Société française de pharmacologie et de thérapeutique : <https://sfpt-fr.org/recospaxlovid>

Si les liens ne fonctionnent pas, rendez-vous sur le site internet du CNOM : [ici](https://www.conseil-national.medecin.fr/publications?filters%5Border%5D=score&filters%5Bclassifications%5D%5B130%5D=130)

<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications?filters%5Border%5D=score&filters%5Bclassifications%5D%5B130%5D=130>

Pour plus d'informations : Section Santé Publique
Tel : 01 53 89 33 19 / 01 53 89 32 08
sante-publique.cn@ordre.medecin.fr